

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni **le jeudi 28 août 2014 à 20 heures 00**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. Benoist MOREAU, Président.

Présents : M. CHARPENTIER Patrick, M AME Serge, M DURAND Guillaume, M MOREAU Benoist, M ROZAIRE Pascal, M ROULLEE Alain, M. CHABOCHE Fabrice, Mme FICHOU Aurélie, Mme CHARPENTIER Virginie, M. BRAYDA-BRUNO Jean-Marc, Mme LE TALLEC Marie, Mme CABART Georgette.

Absents : M. DEL PESO David, M. FOUQUÉ Jacques, M. HY Jean-Louis (suppléante Mme CABART Georgette), Mme AUBERT Laetitia

Secrétaire de séance : Mme LETALLEC Marie

Le conseil Syndical,

- Prend connaissance de la signature du contrat emploi avenir ainsi que du plan de formation prévisionnel mis en place.
- Prend connaissance de la modification du contrat de transport scolaire avec les Cars Dunois incluant le transport du mercredi et l'allongement de parcours jusqu'à Gerainville.
- Prend connaissance que le Conseil Général subventionnera le transport du ramassage scolaire du mercredi à hauteur de 80% comme pour les autres jours.
- Est informé que les effectifs de la rentrée scolaire 2014 sont à ce jour pratiquement identiques à ceux du mois de juin 2014 soit environ 175 enfants.
- Est informé de l'organisation du temps de 16h00 à 16h30 et accepte le devis du magasin « La Fontaine des Jeux » à Bonneval pour un montant de 1 341.14 € pour 55 jeux.
- Fixe l'indemnité de la Perceptrice à 50% soit 171.43 € pour l'année 2014.
- Donne pouvoir au Président afin de prolonger le prêt court terme TVA du car de transport scolaire.
- Prend connaissance de la note d'information qui sera remise aux parents à la rentrée scolaire.
- Prend connaissance des effectifs prévisionnels pour l'accueil extrascolaire du mercredi après-midi et décide d'adapter les fiches de poste du personnel en conséquence.
- Souhaite que la garderie périscolaire du matin et du soir se fasse dans la classe modulaire.
- Accepte que le S.I.R.P. puisse acheter, selon les besoins, des chaises ainsi que des éléments de rangement.

Le Président,
Benoist MOREAU.